

Pour la libération
des enfants prisonniers palestiniens



Samedi 27 novembre
Rassemblement à 14h
Place de la république

Interventions, animations, graff, danse, musique

160 enfants emprisonnés au 7 novembre 2021
Depuis 2000, au moins 12 000 enfants palestiniens ont été
arrêtés, interrogés et inculpés par la justice militaire
israélienne, soit 500 à 700 par an.

Exigeons leur libération immédiate !



Signez la pétition
Flashez!



#LibereEnfantsPrisonniersPalestiniens

Appel à action : Rassemblement le 27 novembre à Paris pour la libération des
enfants prisonniers palestiniens

Description

Le 18 novembre 2021

**Un rassemblement pour la libération des enfants prisonniers palestiniens aura lieu le 27
novembre 2021 à 14h, place de la République à Paris.**

Pour la libération des enfants prisonniers palestiniens



Samedi 27 novembre
Rassemblement à 14h
Place de la république

Interventions, animations, graff, danse, musique

160 enfants emprisonnés au 7 novembre 2021

Depuis 2000, au moins 12 000 enfants palestiniens ont été arrêtés, interrogés et inculpés par la justice militaire israélienne, soit 500 à 700 par an.

Exigeons leur libération immédiate !



Signez la pétition
Flashez!



#LibererEnfantsPrisonniersPalestiniens

SIGNEZ LA PÉTITION ICI !

En s'occupant des enfants, l'apartheid israélien tente de briser toute résistance palestinienne et tout espoir futur.

Au 7 novembre, ce sont 4650 prisonniers politiques palestiniens qui sont détenus par Israël, dont 500 en détention administrative (sans procès, ni chef d'accusation communiqué au prisonnier).

En Cisjordanie, ce sont des tribunaux militaires qui siègent au sein des prisons ou centres de détention, y compris pour les enfants. Il s'agit d'une parodie de justice, d'une justice d'occupation. Ces procédures sont réservées aux Palestiniens. Les colons, quant à eux, sont soumis au droit pénal israélien.

Ce que subissent les enfants arrêtés, voire emprisonnés

- Arrestations violentes, trahisons souvent lors de raids nocturnes
- Intimidation, humiliation, torture, présence des parents non autorisée lors des interrogatoires
- Détention en Israël pour plus de 70% d'entre eux
- Détention administrative, ordres de détention militaires, arbitraires, y compris pour les enfants malades
- Conditions de détention indignes, maltraitance, absence de soins
- Visites des familles limitées

Ces procédures qui s'appliquent aux enfants palestiniens dès l'âge de 12 ans, les conditions d'arrestation, d'interrogatoire, de détention, violent le droit international sur les droits de l'Homme et le droit humanitaire de la guerre : Convention Internationale des Droits de l'Enfant (C.I.D.E), Déclaration universelle des droits de l'Homme, IV^{ème} Convention de Genève, etc.

Campagne pour la libération des enfants palestiniens emprisonnés par Israël

À l'initiative de la Coordination des associations palestiniennes : Forum Palestine Citoyenneté ; Association de Palestiniens en Ile-de-France ; GUPS ; Comité pour le respect des droits de l'Homme en Palestine ; et avec le soutien de plus de 120 personnalités, associations, organisations syndicales et politiques dont : Associations France Palestine Solidarité (AFPS), Campagne BDS, CGT 75, CICUP, EELV, Ensemble !, Femmes Solidaires, FSU, FTCR, MRAP, PCF, PCOF, Solidaires, UJFP, UJR idF, etc.



Soutenez la Campagne en signant la pétition depuis <https://liberez-enfants-palestiniens.fr/> et en y participant financièrement par chèque au MRAP 43 bd de Magenta 75010 Paris avec la mention « Enfants palestiniens » au dos du chèque.

Retrouvez le flyer avec le programme [ici](#). À diffuser largement !

date créée

2021/11/18